

Si les cultivateurs délégués ont fait un rapport différent, ils ne peuvent l'avoir fait que sur un ou deux points. Ils n'ont pu le faire qu'à cause de leur opinion sur l'effet de la politique commerciale du gouvernement du Canada et sur ses funestes effets sur la population, sur les obstacles qu'elle suscite à ses progrès, au développement de ses richesses et à son bien-être, au libre exercice des talents d'un chacun, comme cultivateur, ouvrier, mécanicien, mineur, pêcheur ou autre travailleur. La preuve, dans une grande mesure, que cette opinion des délégués était exacte se trouve dans l'énorme émigration de ces provinces, durant les sept ou huit dernières années, et qui va s'accroissant encore aujourd'hui. Toutes les lettres que nous recevons des provinces maritimes nous font voir que l'exode ne diminue pas, et que nonobstant les ressources du pays et les efforts aveugles du gouvernement du Canada, avec sa politique de tarif, pour développer la richesse de cette partie du pays, nous voyons les jeunes gens, la chair et les os du pays s'éloigner aussi vite qu'ils en ont l'occasion. Cela dénote quelque erreur déplorable et un aveuglement effrayant de la part de ceux qui sont appelés à gouverner le pays. Il faut qu'il en soit ainsi pour que, avec nos vastes ressources et le caractère de la population que je viens de décrire, il n'y a pas moyen d'activer le développement des richesses dans ces provinces, et que la population est forcée d'émigrer pour gagner sa vie. Il n'existe pas de population, au Canada, qui soit plus attachée à ses foyers, ou plus loyal envers ses provinces, que la population des provinces maritimes ; et toutefois, en dépit de cet amour du sol natal, et des circonstances favorables dont ils sont entourés, il leur est si difficile de résoudre le problème de la vie qu'ils s'en vont chercher à l'étranger des ressources qu'ils ne peuvent plus trouver chez eux.

Je crois que le gouvernement ferait bien de publier les opinions de ces intelligents observateurs de l'ancien monde, et si elles sont hostiles à ses propres vues et ne supportent pas l'examen, alors qu'on les réfute dans la presse et dans le parlement en prouvant que ces messieurs se sont laissés égarer et tromper par ce qu'ils ont vu dans leur voyage. J'ai confiance que la promesse implicite de l'honorable ministre de la justice sera remplie ; et qu'assez longtemps avant la clôture de la session pour permettre aux députés des provinces maritimes de faire une étude soignée, sincère et critique des opinions de ces délégués, ce rapport sera publié et distribué aux membres de cette chambre. J'ai confiance que, quelques opinions défavorables que ces messieurs aient pu exprimer, on nous les soumettra pour que nous puissions les étudier et les discuter, et si elles comportent quoi que ce soit qui indique qu'ils se sont mépris sur les conditions de la vie dans ces provinces, il sera facile de signaler leurs erreurs.

Essayer d'escamoter leur rapport est la politique la plus insensée et la plus insoutenable qu'on puisse imaginer, et il n'y a pas le moindre doute dans mon esprit que sans la discussion que nous avons eue en comité et l'effort énergique fait par la gauche pour amener la publication de ce rapport, nous n'en aurions pas entendu parler par les ministres de la Couronne. Il ne peut y avoir qu'une raison pour qu'un document public de cette nature ne soit pas publié ; mais cette raison, j'en suis sûr, le ministère ne peut l'alléguer ; c'est-à-dire que la sécurité et le bien du pays en empêchent la publi-

cation. Cela peut arriver souvent au sujet de documents diplomatiques, au sujet de correspondances avec le gouvernement impérial ou au sujet de renseignements quant à nos relations avec les pays étrangers. Il peut être à propos, du moins quand les négociations sont en cours, de supprimer temporairement la correspondance, les rapports et les opinions ; mais ce rapport ne tombe pas dans cet ordre de choses et ne peut être considéré à aucun point de vue comme faisant partie de cette catégorie de documents publics. Le devoir du gouvernement est clairement tracé, et j'ai confiance que la promesse faite par le ministre sera remplie, que les renseignements donnés par ces délégués et les opinions qu'ils se sont formés nous seront communiqués, afin que nous puissions juger de l'exactitude de la conduite qu'ils ont suivie et de la sagesse dont ils ont fait preuve en exécutant les instructions que le gouvernement leur avait données.

M. WATSON : Je ne me propose pas de retenir la chambre longtemps. Comme l'a dit l'honorable préopinant, ces délégués ont exprimé librement leurs opinions au sujet de ce qu'ils ont vu dans ce pays au cours de leur voyage. J'ai reçu une lettre d'un citoyen marquant de Winnipeg qui est justement de retour de la métropole et qui me dit que, pendant son séjour en Angleterre, il a assisté à un banquet à Selkirk, en Ecosse, au cours duquel M. McQueen a lu une étude. M. McQueen y disait qu'il était l'un des délégués qui avaient visité le Canada l'année précédente et il fit allusion à quelques-unes des déclarations accentuées faites par les délégués, dans leur rapport au gouvernement fédéral, au sujet de l'effet du tarif canadien, et il déclara qu'il serait très surpris si le gouvernement canadien publiait jamais le rapport des délégués. Mon correspondant ajoute : "M. McQueen m'a dit qu'il a eu une jolie prise de bec à ce propos avec sir Charles Tupper." Cela prouve que, quel qu'ait été le rapport des délégués au sujet des avantages naturels du pays, ils ont certainement dû faire un rapport hostile à la politique fiscale du gouvernement.

J'approuverais l'honorable ministre de l'agriculture de ne pas publier un rapport qui pourrait avoir pour effet d'empêcher l'immigration dans ce pays, car nous dépensons tous les ans de fortes sommes pour engager les immigrants à venir ici. Mais si le gouvernement paie des délégués pour visiter le Canada et faire rapport en vue d'encourager l'immigration—et ces délégués ont été sans doute choisis avec soin, ce sont des hommes à l'esprit très ouvert, des représentants de leurs concitoyens, dont l'opinion aura une grande influence sur les gens qu'ils connaissent dans la métropole—et que ces délégués déclarent qu'en dépit de tous les avantages naturels que nous pouvons offrir, ils ne peuvent en conscience conseiller à leurs concitoyens de venir au Canada, à cause de la politique fiscale du gouvernement, je crois qu'il est temps que le gouvernement, s'il ne veut pas se laisser convaincre par les Canadiens qui sont opposés à sa politique, tienne compte des vœux exprimés par des étrangers qui visitent ce pays et qui ont en leur pouvoir de conseiller à un grand nombre de gens de venir ici ou de rester chez eux.

S'il est impossible d'engager les gens à venir au Canada, quelques soient les ressources naturelles du pays, c'est qu'il y a un vice quelque part, et évi-